



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2022

Procès-Verbal N° 4 / 2022-2023

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Jean Marc ANSELMY, Damien BONNAL, Bernard BORG, Didier CAMPREDON, Annie CLUZEL, Alexandre COUDERC, André DALMON, Frédérique DAURES, Lilian FABRE, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Karine MAZET-HORTELANO, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER, Claude ROUX, Audrey VALAYER.

ABSENTS EXCUSES : Joris DANGLES, Jean-Luc MARTIN, Laurent TREMOLET, Vincent REGIS.

INVITES : Michel PERET, Benoit ROUTHE.

La réunion est ouverte par le Président Pierre BOURDET à 20 heures.

.....

Le Comité Directeur approuve le Procès-Verbal N° 2 /2022-2023

Le Président donne des nouvelles de Laurent TREMOLET.

Le Comité Directeur rend hommage à Francis PEZET, décédé à l'âge de 73 ans au mois de novembre 2022 qui a servi le Football Aveyronnais et régional de nombreuses années en qualité d'Arbitre puis de Délégué.

1 – Les intervention de Gilles TOURNIER, Commissaire Aux Comptes et Pierre FABRE, Expert-Comptable du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL

Damien PRADALIER, Trésorier, et Pierre FABRE exposent le bilan qui sera présenté à l'Assemblée Générale Financière.

Le Comité Directeur approuve ce bilan.

Gilles TOURNIER décrit une situation saine.

Le Comité Directeur remercie Pierre FABRE et Gilles TOURNIER de leurs interventions.

2 – L'INTERVENTION DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS

• COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS

Le Challenge D5 (Grégory PASSENEAU),

12 clubs sont inscrits. 3 poules de 4 sont créées.

Après la phase de Poules, seront organisées deux demi-finales et une Finale.

Le Challenge des Féminines (Audrey VALAYER)

14 équipes sont inscrites dans le Challenge qui prendra le nom de Maurice MARTIN.

Chaque équipe rencontrera des équipes qui ne sont pas dans leur Poule de D2.

Après une phase de poules qui qualifiera quatre équipes, le Challenge se poursuivra avec deux demi-Finales et la Finale.

- **COMMISSION « VALORISATION DES BENEVOLES » (Frédérique DAURES).**

La Commission a en charge la gestion des Médailles, le Challenge MDS et la soirée des bénévoles.

Les travaux de la Commission se poursuivent, des réunions sont programmées.

- **COMMISSION D'APPEL (Claude ROUX).**

Une nouvelle organisation a été définie.

Le Comité Directeur valide les candidatures de Frédérique DAURES et Sarah VIDAL qui ont rejoint la Commission d'Appel.

Il est important et nécessaire que l'Antenne de LOZERE fournisse un membre à la Commission d'Appel.

- **COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEUR (Jean Marc ANSEMI loco Joris DANGLES).**

Une première réunion est fixée le 17 novembre 2022 pour examiner l'état des Conventions que les Clubs devaient retourner pour le 15 octobre 2022.

- **COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS (Jean Marc ANSEMI).**

La Commission doit se réunir pour examiner les derniers textes de la LFO.

- **COMMISSION DES LITIGES ET DISCIPLINE (Michel PERET).**

Une boîte mail dédiée a été créée.

Un Instructeur nouveau rejoindra le DAF en avril 2023.

- **COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES (Lilian GRIALOU).**

Un stade reste à contrôler.

Le contrôle des éclairages se poursuit.

- **COMMISSION D'ARBITRAGE (Benoit ROUTHE).**

27 Candidats Arbitres ont suivi une formation.

23 ont été retenus.

109 + 23 arbitres sont maintenant disponibles.

3 - LE DOSSIER AVEYRON / LOZERE

Une nouvelle Convention actualisant et complétant la précédente Convention a été signée par les trois Présidents.

4 – LE BILAN DU NOEL DES FOOTEUX

Le bilan site par site est très positif en termes d'organisation et de participation.

La présence du fils de COLUCHE, Romain COLUCCI, sur deux sites a eu un large écho dans les médias et a facilité la communication autour de la manifestation.

5 - POINTS DIVERS

- **Matches en nocturne et économies d'énergie.**

Le CODIR estime que L'Article 7 du Règlement des Championnats suffit à régler la question des conséquences d'éventuels Arrêtés Municipaux interdisant pour motif de sobriété et/ou d'économie d'énergie la tenue de matchs en soirée.

- **La Formation MCT**

Une visio-conférence va être proposée aux Clubs de Football qui se sont montrés intéressés.

La Société MCT envisage de rechercher des candidats auprès d'autres fédérations sportives.

- **L'Action « Octobre Rose ».**

4 sites ont été mobilisés (2 par département).

943,50 € ont été recueillis pour l'AVEYRON.

875,50 € pour la LOZERE.

- **La validation des Groupements et Ententes.**

Le Comité Directeur valide les groupements et ententes dont les listes sont jointes en annexe du présent Procès-Verbal.

Il convient de rajouter à la liste des Ententes les Ententes suivantes qui suite à un problème informatique ne peuvent être électroniquement validées :

FC SOURCES AVEYRON – FC CAUSSE SAUVETERRE	Catégorie U9
FC SOURCES AVEYRON – FC CAUSSE SAUVETERRE	Catégorie U7
FC SOURCES AVEYRON – LAISSAC – ST GENIEZ OLT	Equipe U15 2
FC SOURCES AVEYRON – FC CAUSSE SAUVETERRE	Catégorie Féminines Seniors.

- **Les Surclassements et Sous-Classements.**

On se référera à l'extrait du Procès-Verbal numéro 4 publié sur le site du DAF la semaine dernière.

- **L'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Financière du 9 décembre 2022.**

Le Président présente le projet de cet Ordre du Jour qui est validé par le Comité Directeur.

Les bénévoles du DAF sont attendus au MONASTERE à partir de 16 heures 30.

- **Le point sur les licences de la Saison 2022/2023**

D'un volume proche du 12 000, une augmentation est constatée pour le chiffre global (+ 113) et les bénévoles (+143).

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 23 heures 15.

Le Secrétaire Général,

Jean Marc ANSELMINI



Le Président,

Pierre BOURDET

